

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/11/2024 - 164060 - 2018 B 18194 - 841 178 890 - @ ROSE D'ASIE

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

13 NOV. 2024

Sous le N° :
464 060

Certifié conforme
MANGUOIRY

Société @ROSE D'ASIE

SARL au capital de 2 000 Euros

Siège social : 181 RUE ORDENER, 75018 PARIS

RCS PARIS N° 841 178 890

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
31/10/2024**

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE,

Et le TRENTE ET UN OCTOBRE,

A QUATORZE heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée @ROSE D'ASIE se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la gérante le 15/10/2024.

Madame Guoying CHU (née ZHANG), préside la séance en sa qualité de gérante.

Sont présents les associés :

- Madame Chunxue ZHANG
- Madame Guoying CHU (née ZHANG)

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

- Madame Chunxue ZHANG

Propriétaire de..... 50 parts sociales,

297

- Madame Guoying CHU (née ZHANG)

Propriétaire de..... 50 parts sociales,

Soit un total de..... 100 parts sociales.

Madame le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Madame le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/10/2024

1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société à responsabilité limitée @ROSE D'ASIE, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/06/2024,

2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société à responsabilité limitée @ROSE D'ASIE, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,

3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 30/06/2024.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 30/06/2024,

- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30/06/2024,

- Le texte des résolutions proposées aux associés,

- Un double de chacune des convocations adressées aux associés le 15/10/2024.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société @ROSE D'ASIE.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

297

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30/06/2024, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée général prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 24 495 euros, avec un ancien solde de report à nouveau créditeur 2 176 euros, de la manière suivante :

- En report à nouveau créditeur : 6 671 euros
- En dividendes : 20 000 euros
 - 30%, 6 000 euros pour la taxe de revenus de capitaux mobiliers ;
 - 70%, 14 000 euros qui correspond aux dividendes versés aux associées
(dont 7 000 euros pour madame Chunxue ZHANG et 7 000 euros pour madame Guoying CHU née ZHANG).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Madame Chunxue ZHANG

Madame Guoying CHU (née ZHANG)



Désignation de l'entreprise		ROSE D'ASIE		75018 PARIS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		181 RUE ORDENER				Certifié con J.M.M. 40004	
Numéro SIRET *		84117889000015					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice clos le 30/06/2024	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	17 000	012	17 000	
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	1 582	030	1 582	
	Immobilisations financières * (1)		040	5 173	042	5 173	
	Total I (5)		044	23 755	048	1 582	22 173
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	742	052	742	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	2 640	074	2 640	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	18 091	086	18 091	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	21 474	098	21 474	
	Total général (I + II)		110	45 229	112	1 582	43 647
PASSIF						Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	2 000			
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	200			
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132		
	Report à nouveau		134	2 176			
	Résultat de l'exercice		136	24 495			
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142	28 871			
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	550			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)		172	13 774			
	Comptes courants d'associés		173	450			
	Autres dettes		175				
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176	14 775				
Total général (I + II + III)		180	43 647				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302, septies
A-bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise ROSE D'ASIE

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
30/06/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
		Services		217	218	120 261		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	2
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	120 264	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	2 646
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	-7
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	30 508	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	451	244	2 005	
	Rémunérations du personnel*						250	54 611
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	1 680
	Dotations aux amortissements* :	(dont amortissement du fonds de commerces :)				254		
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	0	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	91 445		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	28 818		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies)	347			300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	4 323	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	24 495		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	24 495	314		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.MOT-SD)					324	4 323	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration(art.239 sexies D)		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes B)	981		JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44, quaterdecies)	345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement priori.	993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction Exceptionnelles :	- art.39 decies		655			
			- art.39 decies A		643			
			- art.39 decies B		645			
			- art.39 decies C		647			
			- art.39 decies D		648			
			- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
			- art.39 decies F		990			
			- art.39 decies G		649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	28 818	354
	Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356		
		Déficits antérieurs reportables : *						360
donc imputés sur le résultat :								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	28 818	372	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	17 000	402		404		406	17 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	1 000	452		454		456	1 000				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	582	472		474		476	582				
Immobilisations financières		480	4 983	482	189	484		486	5 173				
TOTAL		490	23 565	492	189	494		496	23 755				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 000	542		544		546	1 000				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	582	562		564		566	582				
TOTAL		570	1 582	572		574		576	1 582				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302. Syntes
A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ROSE D'ASIE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 134 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	24 052
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	5 989
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ROSE D'ASIE	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/07/2023	et clos le : 30/06/2024
Données en nombre de mois 12	

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite		
	Total 1 + Total 2 + Total 3	137

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

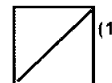
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2024

N° SIRET

84117889000015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ROSE D'ASIE

ADRESSE (voie)

181 RUE ORDENER

CODE POSTAL

75018

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2.00

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100.00

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MME

Nom patronymique

ZHANG

Prénom(s)

CHUNXUE

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50.00

Naissance :

Date

06/03/1966

N° Département

99

Commune

SHANDONG

Pays

CN

Adresse :

N°

64

Voie

DU COMMERCE

Code Postal

75015

Commune

PARIS

Pays

FR

Titre (2)

MME

Nom patronymique

ZHANG

Prénom(s)

GUOYING

Nom marital

CHU

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50.00

Naissance :

Date

02/03/1965

N° Département

99

Commune

YANTAI

Pays

CN

Adresse :

N°

23

Voie

AV SAINT EXUPERY

Code Postal

92320

Commune

CHATILLON

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ROSE D'ASIE

N° SIRET

84117889000015

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

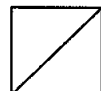
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2024

N° SIRET

84117889000015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ROSE D'ASIE

ADRESSE (voie)

181 RUE ORDENER

CODE POSTAL

75018

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Exercice ouvert le	01/07/2023	Et clos le	30/06/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case					
A IDENTIFICATION		ROSE D'ASIE			
Désignation, SIRET, Adresse de la société :		181 RUE ORDENER 75018 PARIS 84117889000015			
Ancienne adresse : (en cas de changement)		B ACTIVITE			
		Activités exercées :			
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable à 15%		28 818		Bénéfice imposable au taux normal	
				Déficit	
Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété Industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérés (art. 238 quindecies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur	
Reprise d'entreprise en difficulté Art. 44 septies				Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré		PV exonérées relevant du taux à 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case)					
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration 2065)					
Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration			Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe		
Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :			Nom et adresse de société tête de groupe :		
Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, Indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H - COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé : MTAE			
ECF : Désignation du prestataire :					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
SAS COMAN 70 AVENUE D'IVRY 75013 PARIS					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
N° d'agrément du CGA :			Date : Lieu : PARIS		
CGA			Qualité et nom du signataire : CHU GUOYING GERANTE		
Viseur Conventionné					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 Bis 2024

Désignation de l'entreprise ROSE D'ASIE

et Date de clôture de l'exercice 30/06/2024

K – DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

L – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :		
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputées sur les PVLt de l'exercice				
MVLT réalisées au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise : ROSE D'ASIE

du : 01/07/2023

Adresse : 181 RUE ORDENER

75018

PARIS

au : 30/06/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire CHU GUOYING GERANTE		À PARIS le Signature :	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		ROSE D'ASIE		
N° d'identification (SIRET)		84117889000015	Exercice social 30/06/2024	
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B			(1) - [(2)+(3)+(4)]	
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.				